

Autour du Boulevard Nature : Coulaines, au fil de son histoire

Une randonnée proposée par Arnaud_OTLMM

Cette randonnée vous emmène à la découverte des chemins creux de Coulaines. Sur votre chemin, vous croirez notamment, un four à chanvre, un magnifique arboretum ainsi qu'un terrain de disc-golf.



Visorando



Randonnée n°35070684

Durée :	1h35	Difficulté :	Facile
Distance :	5,02 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	43 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	43 m	Commune :	Coulaines (72190)
Point haut :	94 m		
Point bas :	51 m		



Description

Départ à Coulaines, au Nord du Mans. Stationner au parking de la Place des Sables.

(D/A) Dos au parking, prendre Rue de Deauville pour rejoindre la mairie puis traverser à droite Le Mail avec en ligne de mire l'Église Saint-Nicolas (fléchage du Boulevard Nature). Contourner l'église par la gauche puis prendre en face Rue de Vienne pour arriver au carrefour du début de la boucle.

(1) Partir à gauche dans le Parc de la Gironde. Traverser ce dernier par la droite en ressortant Rue de la Ruelle Verte. Tourner à gauche puis à droite sur un parking, toujours en suivant le fléchage Boulevard Nature. Après le parking, rester sur la gauche sur un passage pour aboutir à une intersection en T.

(2) Quitter le Boulevard Nature en prenant à gauche au Croisement des Chemins Creux. Dépasser le cimetière, à droite, puis la Rue du Petit Closeau pour arriver au Parc du Four à Chanvre ou Parc Madona. *Découvrir le beau four à chanvre restauré à l'entrée du parc. Il servait à faire sécher cette plante qui permettait de fabriquer des toiles en textile jusqu'à la moitié du XXe siècle.* Revenir sur ses pas sur 30 m et prendre le chemin sur gauche. Passer sous la Rue des Vignes par le Chemin des Bodinières, aller jusqu'à l'escalier à droite.

(3) Prendre cet escalier pour entrer dans le Parc des Vignes. *Faire un détour par la Maison des Chemins Creux pour voir un tronçon de l'aqueduc romain qui traversait Coulaines et qui est exposé en contrebas.* Remonter et reprendre le chemin initial pour le suivre sur la droite. 100 mètres plus bas, rejoindre le fléchage du Boulevard Nature et le suivre.

Traverser un arboretum avec des vignes. *La gestion écologique des tontes d'herbe favorisent l'apparition d'orchidées sauvages rares.* En sortant du parc, reprendre à droite un sentier débouchant sur le Chemin des Bodinières. Garder toujours la droite jusqu'aux abords de la quatre voies. La longer sur la droite pour trouver un carrefour.

(4) Quitter le Boulevard Nature en prenant le chemin rural à droite. Retrouver un carrefour à angle aigu sur la gauche.

(5) Avant d'entrer à gauche dans le Parc des Trois vallées, *rendre visite aux chèvres et moutons dans le pré d'éco-pâturage appartenant à la commune.* Traverser le parc qui sert également de bassin de rétention d'eau. Découvrir le parcours de disc-golf, le long du chemin. Attention, **en cas de fortes pluies, il est conseillé de prendre la variante** et de rejoindre tout de suite, la Rue du Ponceau. Sinon, continuer toujours en face pour sortir du parc au niveau de la quatre voies. Tourner deux fois à droite, Route du Vieux Pavé puis Rue du Ponceau. Au rond-point, prendre la sortie en face, Rue de Vienne pour la suivre jusqu'au chemin d'accès du Parc de la Gironde.

(1) Continuer tout droit puis revenir au parking de la Place des Sables par le chemin inverse de l'aller (D/A).

Points de passages

D/A Parking de la Place des Sables
N 48.023375° / E 0.20319° - alt. 51 m - km 0

1 Début de boucle
N 48.024331° / E 0.206088° - alt. 58 m - km 0.31

2 Chemins creux
N 48.027101° / E 0.209719° - alt. 64 m - km 0.86

3 Parc de la Gironde
N 48.029115° / E 0.209827° - alt. 76 m - km 1.22

4 Chemin rural
N 48.02943° / E 0.216418° - alt. 88 m - km 2.3

5 Pâturage communal
N 48.026872° / E 0.213033° - alt. 63 m - km 2.74

D/A Parking de la Place des Sables
N 48.023389° / E 0.203185° - alt. 51 m - km 5.01

Informations pratiques

Départ parking de la Place des Sables.

Balisage de couleur Jaune.

Transport en commun : ligne n°11 ou 30 arrêt Saint Michel.

Randonnée accessible uniquement à la randonnée pédestre.

D'autres circuits de randonnées sont à retrouver sur coulaines.fr

A proximité

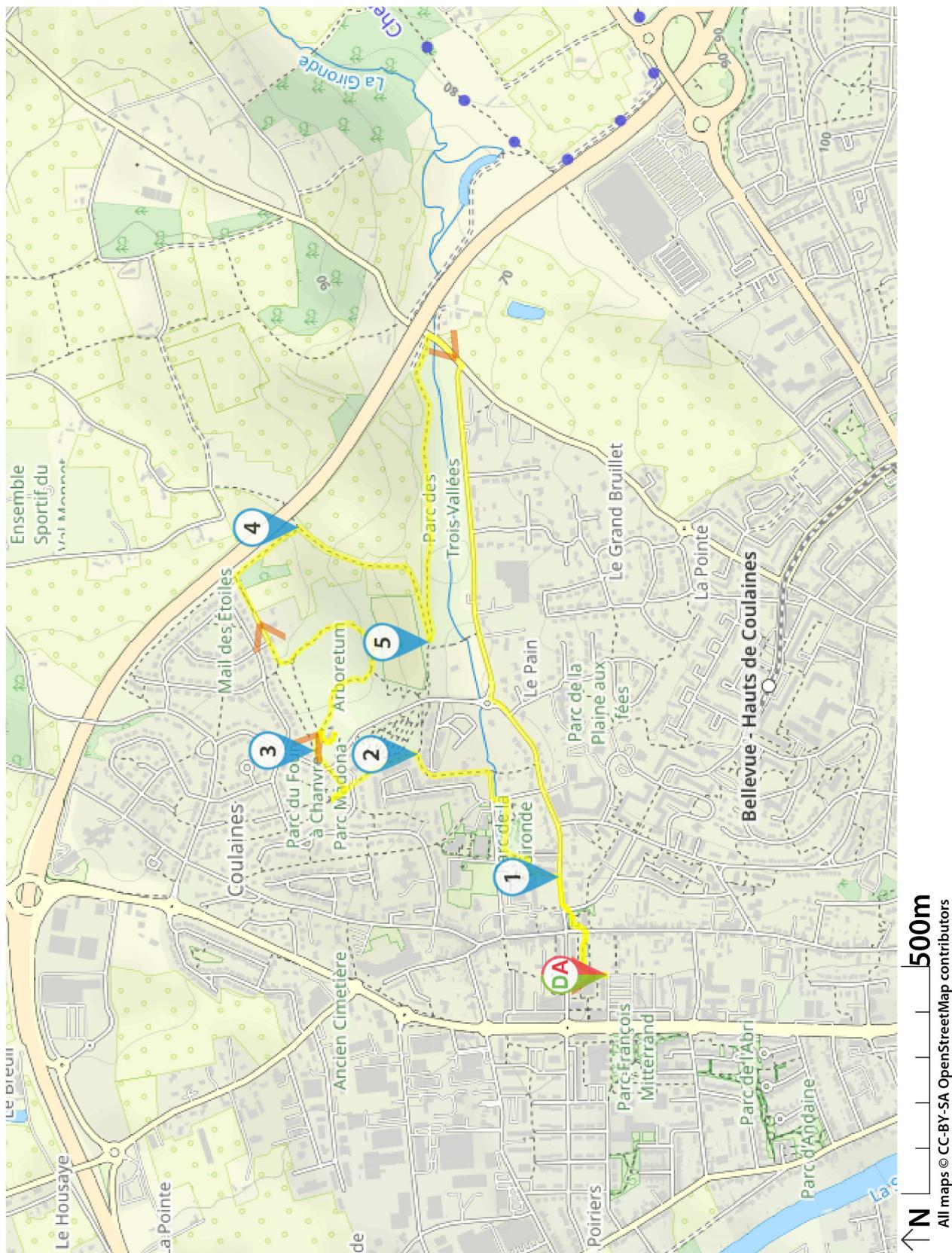
À voir au fil du chemin :

- [Arboretum](#)
- [Four à chanvre](#)
- [Chemins creux et Arboretum](#)
- Bassin de rétention
- [Aqueduc](#)
- [Église Saint-Nicolas](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-boulevard-nature-coulaines-au/>

En savoir plus :

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.